

Référentiel d'activités professionnelles	Activités	Référentiel de compétences	
		Connaissances, compétences, attitudes	Modalités
		Critères	
Développer et élargir ses relations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir utiliser les outils de communication numériques, notamment internet dans une démarche professionnelle</li> <li>- Connaitre les réseaux professionnels</li> <li>- Développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédaction de curriculum vitae, candidature spontanée, contact avec des producteurs, etc.)</li> </ul>		
Participer à la promotion de son art	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle dans le cadre de son travail, savoir parler de son art</li> <li>- Exposer les éléments fondamentaux de sa pratique</li> <li>- Développer son regard et une analyse critique des œuvres</li> </ul>		

**Annexe à l'arrêté du 17 novembre 2022 relatif au diplôme national supérieur professionnel de musicien (NOR : MICD2210226A), publié au *JO* n° 284 du 8 décembre 2022.**

**Contexte du métier « instrumentiste chanteur »**

**1. Définition**

Le musicien « instrumentiste chanteur » est un artiste interprète qui exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant subventionné ou privé. Il peut être engagé par des employeurs dits occasionnels, c'est-à-dire des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle et qui relèvent alors du champ du Guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO).

Il peut également inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré dans des emplois relatifs à l'enregistrement de phonogrammes, de vidéogrammes, de bandes sonores accompagnant des films ou tout autre support numérique ou analogique.

Il est interprète d'un répertoire musical réparti en deux grands domaines : les musiques classiques et les musiques actuelles. Un même musicien peut tour à tour intervenir dans chacun de ces deux domaines.

Ces termes, utilisés par commodité sémantique, recouvrent un ensemble d'esthétiques voisines que l'on peut préciser par la notion de champ musical.

Les champs musicaux du domaine des musiques classiques recouvrent la musique ancienne, la musique classique, romantique, moderne et la musique contemporaine.

Les champs musicaux du domaine des musiques actuelles recouvrent le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles et les musiques du monde, la chanson, les musiques amplifiées, les musiques électroniques.

L'instrumentiste chanteur pratique son art devant un public ou lors de séances d'enregistrement. Il noue une relation particulière avec le public au moment du concert ; il peut être aussi sollicité dans la présentation et l'explication de son art et de ses pratiques auprès du plus large public. Il peut le cas échéant intervenir dans le cadre d'actions éducatives vers le jeune public.

Il peut choisir de cumuler son emploi avec des activités d'enseignement, par nature complémentaires, dans un établissement d'enseignement artistique, dans le respect des règles de cumul d'emploi en vigueur.

**2. Types de structures concernées par le métier**

Les lieux d'exercice du métier sont aussi variés que les genres musicaux représentés : studio, salle polyvalente, salle de spectacles, bars et lieux éphémères, etc.

Les structures employeurs ont des statuts variés : établissement public, société à responsabilité limitée (SARL), association, régie municipale, etc. Elles peuvent être également des structures de programmation épisodique (festivals).

Les employeurs du secteur des musiques actuelles sont souvent organisés en sociétés à vocation commerciale ; un important secteur associatif s'est toutefois développé au cours des quinze dernières années à la faveur d'un soutien accru des collectivités publiques aux musiques actuelles. Une part importante du travail est fournie par les employeurs occasionnels.

Pour l'ensemble du spectacle vivant, 80 244 employeurs relevant du GUSO génèrent au moins une déclaration de spectacle par an, pour un total de 626 237 emplois déclarés. Les musiciens instrumentistes et chanteurs représentent 68, 6 % des emplois déclarés (source GUSO 2019).

### 3. Emplois concernés

Environ 31 000 musiciens professionnels sont dénombrés sur le territoire français (source INSEE 2005), répartis de la manière suivante :

- plus de 2 500 musiciens d'orchestres et plus de 400 choristes pour une trentaine d'orchestres permanents, une vingtaine de maisons d'opéra, des chœurs permanents ;
- plus de 3 000 instrumentistes et choristes au sein d'ensembles instrumentaux et vocaux non permanents intervenant dans le domaine des musiques classiques ;
- les autres musiciens professionnels interviennent principalement dans le domaine des musiques actuelles.

Le musicien est salarié sur la base d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou sur la base de contrats à durée déterminée (CDD) auprès de plusieurs employeurs successifs. Il peut être autoentrepreneur.

Son emploi dans l'entreprise est régi par des normes légales, réglementaires et conventionnelles, fixant des minima salariaux, ainsi que par les modalités pratiques d'exécution du contrat de travail (déplacements, répétitions, etc.).

L'orchestre et le chœur permanents travaillent fréquemment dans un équipement fixe de répétition et/ou de diffusion. Les ensembles non permanents n'ont pas toujours de lieu de résidence. Cette spécificité impose une grande mobilité aux musiciens.

Le rythme des activités du musicien artiste interprète est lié à l'activité de la formation dans laquelle il travaille : répétitions, concerts, festivals, tournées, animations et interventions diverses.

#### 3. A. Pour les musiques classiques

Le musicien instrumentiste ou chanteur exerce son activité soit comme salarié permanent dans un établissement de création et de diffusion artistique (orchestre ou chœur permanent, maison d'opéra, généralement financés par les collectivités territoriales, parfois par l'État), soit comme salarié d'ensembles instrumentaux ou vocaux. Il a vocation à se produire en qualité de tuttiste, et peut parfois tenir des fonctions de chef de pupitre ou intervenir en qualité de soliste.

L'orchestre permanent comprend trois ou quatre catégories de musiciens selon la place qu'ils occupent dans l'exécution du programme musical et selon les traditions de l'orchestre : musicien tuttiste ou musicien du rang (3<sup>e</sup> catégorie), ce qui représente la majorité des emplois occupés ; musicien second soliste (2<sup>e</sup> catégorie) ; musicien soliste et co-solistes (1<sup>re</sup> catégorie). L'appellation courante et homogène au sein des orchestres est : « place dans le pupitre », « nom de l'instrument » suivi éventuellement du « nom de l'orchestre » (exemple : second violon à l'orchestre de...).

Le musicien instrumentiste ou chanteur est recruté par concours ou audition. Pour les ensembles instrumentaux et vocaux, ce recrutement est souvent lié à sa connaissance d'une esthétique et d'un répertoire particuliers. Sa collaboration avec l'ensemble s'inscrit dans une durée généralement supérieure à celle du contrat.

#### 3. B. Pour les musiques actuelles

Le musicien instrumentiste ou chanteur fait généralement partie d'une équipe d'artistes, au sein de laquelle il est soliste, accompagnateur ou choriste. Il peut prendre part à la direction artistique du groupe en accompagnant ses démarches artistiques (conception du programme, enregistrement en studio, radio, web, production phonographique). Il peut, en tant que mandataire, signer, au nom des artistes de l'ensemble auquel il appartient, un contrat de travail commun aux musiciens qui lui ont donné mandat en ce sens.

Le musicien instrumentiste ou chanteur exerce généralement dans plusieurs groupes en parallèle.

Son recrutement se fait parfois par audition ou casting, notamment pour des tournées importantes, mais plus souvent au titre de sa réputation, de ses relations professionnelles et de sa compétence. Il pourra être :

- instrumentiste chanteur spécialisé (exemple : bassiste du groupe) ;
- poly-instrumentiste-chanteur ;
- contributeur au projet artistique (arrangeur, créateur de parties, de paroles, d'idées scéniques).

La *jam-session* fait parfois office d’audition de recrutement. L’emploi non pérenne donne un caractère éphémère au recrutement.

#### 4. Place dans l’organisation de la structure professionnelle

##### 4. A. Pour les musiques classiques

En tant qu’artiste interprète, l’instrumentiste chanteur dispose d’une certaine autonomie d’interprétation musicale de sa partie, assimilable à l’acte créatif.

Dans les orchestres, l’instrumentiste travaille dans une structure artistique hiérarchisée. Il est placé sous la responsabilité de son chef de pupitre, l’orchestre

étant placé quant à lui sous la direction du chef d’orchestre.

##### 4. B. Pour les musiques actuelles

Certains ensembles des musiques actuelles proposent à l’interprète une activité voisine de celle d’un musicien d’orchestre (travail sur partitions ou relevé strict d’un document sonore). Dans de nombreux cas, des moments d’improvisation ou d’arrangement en temps réel le placent dans un rôle de création.

Les rapports hiérarchiques entre les musiciens sont divers. La nécessaire autonomie de création suppose davantage une notion de coresponsabilité que de subordination, pour le groupe et pour chaque artiste.

### **Diplôme national supérieur professionnel de musicien, discipline « instrumentiste chanteur ».**

#### **Référentiel d’activités professionnelles, référentiel de certification et référentiel d’évaluation**

Blocs de compétences transversales	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d’évaluation
1	Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l’information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu’il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d’évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d’accès à la certification : formation initiale, validation des acquis de l’expérience (VAE), formation continue.
2	Exploitation de données à des fins d’analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu’il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d’évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d’accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
3	Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se servir aisément des différents registres d’expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu’il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d’évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d’accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
4	Positionnement vis-à-vis d’un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d’un contexte.</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu’il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d’évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d’accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
5	Action en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d’une organisation pour s’adapter et prendre des initiatives.</li> <li>- Respecter les principes d’éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu’en autonomie et responsabilité au service d’un projet.</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s’autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu’il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d’évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d’accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

## Blocs de compétences spécifiques au diplôme national supérieur professionnel de musicien

### Bloc de compétences n° 1 - Exercer son art de musicien interprète

### Bloc de compétences n° 2 - Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche

### Bloc de compétences n° 3 - Valoriser et développer ses compétences et construire son parcours professionnel

### Bloc de compétences n° 4 - Élargir son champ de compétences professionnelles

#### Modalités d'évaluation

Évaluation continue (EC).

Évaluation terminale (ET).

Les modalités d'évaluation - épreuves pratiques, écrites, orales, entretiens, etc. - ont vocation à recouvrir plusieurs compétences définies par le référentiel de compétences et de certification.

#### Définitions

Pour la discipline « instrumentiste chanteur », le répertoire et les pratiques musicales sont divisés en plusieurs domaines :

- musiques classiques à contemporaines,
- musique ancienne,
- musiques traditionnelles,
- jazz et musiques improvisées,
- musiques actuelles amplifiées.

<i>Référentiel d'activités professionnelles</i>		<i>Référentiel de compétences</i>	<i>Référentiel d'évaluation</i>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
<b>Bloc de compétences n° 1 : Exercer son art de musicien interprète</b>				
<b>1.1 - Compétences artistiques</b>				
Créer, écrire, réécrire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrumentation</li> <li>- Arrangement</li> <li>- Improvisation</li> <li>- Composition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et manier les éléments constitutifs du langage de son champ musical (rythme, harmonie, forme, instrumentation, le cas échéant arrangement, improvisation ou composition)</li> </ul>	EC Épreuves pratiques ou écrites en fonction du champ musical	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de risque</li> <li>- Travail personnel</li> <li>- Esprit d'ouverture</li> <li>- Réalisation dans le champ musical de prédilection de l'étudiant, d'une production qui utilise de manière pertinente les outils de création appropriés</li> </ul>
Identifier et s'approprier les techniques nécessaires à la réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour de données organologiques</li> <li>- Travail individuel</li> <li>- Déchiffrage, décryptage : première lecture, première écoute ou relevés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la facture et le fonctionnement de son instrument</li> <li>- Maîtriser les gestes de préparation de l'instrument pour l'acte musical</li> <li>- Suivre l'évolution de la facture instrumentale et technologique</li> <li>- Maîtriser les différents systèmes de notation et/ou de transmission de son champ musical</li> <li>- Maîtriser une technique instrumentale ou vocale de haut niveau en incluant notamment les techniques spécifiques nécessaires au champ musical en question</li> <li>- Maîtriser un répertoire large, dans plusieurs styles et/ou époques</li> <li>- Être initié aux outils informatiques concernant l'édition des partitions, et le montage</li> </ul>	EC et ET Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation fine de l'instrument</li> <li>- Choix du répertoire</li> <li>- Niveau d'exécution</li> <li>- Utilisation d'au moins un outil informatique en fonction de ses besoins artistiques pour les musiques classiques, utilisation de l'ensemble des outils informatiques mis à disposition pour les musiques actuelles (ceux des musiques classiques + enregistrement et édition audio, traitement et conception du signal) pour les musiques actuelles</li> </ul>

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes	Modalités	Critères
Élaborer le projet artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation à la conduite d'un spectacle</li> <li>- Insertion dans l'ensemble</li> <li>- Adaptation aux exigences d'un chef, d'un ensemble, d'un projet</li> <li>- Répétition musicale et scénique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre le déroulement de la forme d'un spectacle : placement et déplacement des musiciens, intégration d'éléments de décor, d'accessoires, de chorégraphie, d'images, etc.</li> <li>- Le cas échéant, participer à l'élaboration de ce déroulement</li> <li>- Comprendre les modes de fonctionnement d'un collectif</li> <li>- Exprimer et argumenter ses choix artistiques</li> <li>- Préparer son instrument pour une sonorité optimale au regard du projet artistique</li> <li>- Rechercher la justesse et/ou la pertinence des sons produits</li> <li>- Adapter son jeu aux exigences d'un chef, d'un ensemble, du projet, d'une répétition musicale et scénique</li> </ul>	EC Épreuves pratiques en petits et grands ensembles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication dans le travail d'ensemble</li> <li>- Intégration à l'ensemble</li> <li>- Adaptation à des situations scéniques variées</li> </ul>
<b>1.2 - Prestation publique</b>				
Se mettre en situation de représentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation physique et mentale, concentration</li> <li>- Déplacement et installation sur scène</li> <li>- Adoption des normes de représentation en vigueur sur l'entrée et la sortie de scène</li> <li>- Création d'une expression scénique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les processus de réveil sensoriel, de préparation corporelle, vocale, mentale à ses propres besoins</li> <li>- Adapter les processus de contrôle du trac aux différentes situations</li> <li>- Maîtriser son accord (tempérament) au sein du groupe</li> <li>- Adopter une attitude en rapport avec l'intention artistique de l'événement et les règles de présentation fixées par l'ensemble</li> </ul>	EC Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolution de l'approche de l'interprétation (soliste ou groupe)</li> <li>- Prise de conscience des processus corporels</li> <li>- Énonciation des problèmes analysés</li> <li>- Justesse de l'accord</li> <li>- Adaptation à l'intention artistique de l'événement</li> </ul>
Être vecteur d'une expression artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à l'expression globale de l'ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser une haute technicité vocale ou instrumentale</li> <li>- Évaluer constamment son jeu pour une participation optimale artistique au sein de l'ensemble (prise en compte de la totalité des paramètres sonores)</li> <li>- S'inscrire avec conviction dans une expression musicale</li> <li>- Comprendre la musique en tant qu'expression</li> </ul>	EC Épreuves pratiques en petits et grands ensembles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication dans le travail de l'ensemble</li> <li>- Intégration à l'ensemble</li> <li>- Adaptation à des situations scéniques variées</li> </ul>
Connaître l'environnement technique lié à sa prestation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation aux conditions acoustiques du lieu</li> <li>- Travail avec la régie (son, lumière, décors, etc.)</li> <li>- Réalisation d'une balance</li> <li>- Adaptation aux règles de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales du lieu de représentation</li> <li>- Prendre en compte les contraintes liées aux modes de diffusion sonore et de traitement du son en temps réel</li> <li>- Tenir compte des contraintes scéniques (lumière, décors, etc.)</li> </ul>	EC Épreuves pratiques et/ou écrites et/ou orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des contraintes du lieu et réponses adaptées</li> <li>- Diagnostic des dysfonctionnements et prise des dispositions nécessaires</li> </ul>
Respecter le cadre juridique et réglementaire lié à sa prestation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité dans le respect du droit d'auteur et des droits voisins</li> <li>- Activité dans le respect de la réglementation du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles générales en matière de droit d'auteur et de droits voisins</li> <li>- Connaître les dispositions d'ordre réglementaire dans un cadre général et en vigueur dans le cadre particulier du lieu du spectacle</li> <li>- Être initié aux règles de sécurité en vigueur dans les différents lieux de travail</li> </ul>	EC Épreuve écrite : Questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assimilation des connaissances élémentaires</li> </ul>
<b>1.3 - Enregistrement</b>				
Préparer un enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Estimation de la pertinence de l'enregistrement dans le projet de l'artiste ou de l'ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les objectifs du projet d'enregistrement et choisir la forme et les supports adaptés</li> </ul>	EC Épreuves pratiques de situations d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation des objectifs au projet</li> <li>- Prise en compte des exigences techniques</li> <li>- Analyse du projet avec l'équipe technique</li> </ul>

<b>Référentiel d'activités professionnelles</b>		<b>Référentiel de compétences</b>	<b>Référentiel d'évaluation</b>	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>	<i>Connaissances, compétences, attitudes</i>	<i>Modalités</i>	<i>Critères</i>
Se mettre en situation d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation physique et mentale, concentration</li> <li>- Adaptation à la configuration spécifique du lieu d'enregistrement</li> <li>- Préparation technique optimale du matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les processus de réveil sensoriel, de préparation corporelle, vocale, mentale à ses propres besoins</li> <li>- Gérer son énergie et son engagement dans la durée de l'enregistrement</li> <li>- Prendre en compte la pression spécifique liée à cette situation</li> <li>- Maîtriser son accord (tempérament) au sein du groupe</li> </ul>	EC Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de concentration et d'efficacité</li> <li>- Gestion du temps et du matériel</li> <li>- Adaptation aux exigences techniques</li> </ul>
Être vecteur d'une expression artistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à l'expression globale de l'ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer constamment son jeu pour une participation optimale artistique au sein de l'ensemble (globalité des paramètres sonores)</li> <li>- Préserver l'authenticité artistique dans une recherche de perfection technique</li> </ul>	EC Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de l'ensemble du processus d'enregistrement en studio, aboutissant à la réalisation d'un projet</li> <li>- Qualité de concentration et d'efficacité</li> <li>- Communication avec l'équipe technique</li> </ul>
Connaître l'environnement technique lié à l'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation aux conditions du lieu</li> <li>- Travail avec la régie son et la direction artistique</li> <li>- Réalisation d'une balance</li> <li>- Adaptation aux règles de sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réagir aux caractéristiques acoustiques et spatiales du lieu d'enregistrement</li> <li>- Savoir retrouver ses points de repères sonores</li> <li>- Identifier les fonctions des membres de l'équipe technique et artistique, dialoguer avec eux dans un langage adapté</li> </ul>	EC Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion du temps et du matériel</li> <li>- Adaptation aux exigences techniques</li> <li>- Communication avec l'équipe technique</li> </ul>
Respecter le cadre juridique et réglementaire lié à sa prestation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité dans le respect du droit d'auteur et des droits voisins</li> <li>- Activité dans le respect de la réglementation du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles générales en matière de droit d'auteur et de droits voisins</li> <li>- Connaître les dispositions d'ordre réglementaire dans un cadre général et dans le cadre particulier de l'enregistrement</li> <li>- Être initié aux règles de sécurité en vigueur sur le lieu d'enregistrement</li> </ul>	EC Épreuve écrite (questionnaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assimilation des connaissances élémentaires</li> </ul>

**Bloc de compétences n° 2 : Inscrire sa pratique artistique et professionnelle dans une démarche de recherche**

Élargir sa connaissance des répertoires et des pratiques professionnelles, collecter, recueillir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consulter des sources documentaires variées</li> <li>- Découvrir des répertoires et des pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve de curiosité</li> <li>- Disposer d'une culture approfondie du répertoire et des pratiques attachés à sa spécialité, son domaine et son option</li> <li>- Élargir ses références et sources d'inspiration artistique à d'autres répertoires et d'autres pratiques artistiques ou professionnelles</li> <li>- Situer une œuvre, un répertoire ou une pratique dans son contexte</li> <li>- Identifier l'évolution et l'actualité des problématiques propres à la pratique de la musique et du spectacle vivant</li> <li>- Identifier les ressources de la documentation correspondant à son axe de recherche et les exploiter</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation</li> </ul>	EC Épreuves pratiques, écrites et/ou orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement personnel</li> <li>- Maîtrise des connaissances nécessaires à une compréhension précise des répertoires, des pratiques et du métier</li> <li>- Connaissance des ressources (lieux, acteurs, fonds documentaires de référence)</li> <li>- Pertinence et originalité des références identifiées</li> <li>- Respect des consignes et des délais</li> <li>- Esprit de synthèse</li> </ul>
Se déterminer par rapport à un répertoire ou une pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire sa personnalité artistique professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve d'une sensibilité ouverte et critique</li> <li>- Percevoir et ressentir</li> <li>- Analyser et apprécier une proposition artistique</li> <li>- Développer son sens critique</li> </ul>	EC Épreuves pratiques, écrites et/ou orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement personnel</li> <li>- Maîtrise des processus d'analyse</li> <li>- Originalité et clarté des conclusions apportées</li> <li>- Respect des consignes et des délais</li> <li>- Esprit de synthèse</li> </ul>

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes	Modalités	Critères
Enrichir son domaine disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'actualité des connaissances et des pratiques dans le domaine du spectacle vivant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire preuve d'inventivité, notamment musicale</li> <li>- Assumer une participation active et singulière à l'actualité du spectacle vivant, dans l'une ou l'autre de ses dimensions (création, programmation, interprétation, performance, médiation, etc.)</li> <li>- Concevoir, mettre en œuvre et assumer des choix à même d'asseoir l'identité et la cohérence de sa proposition</li> </ul>	EC Épreuves pratiques (pouvant consister en une réalisation de projet), érites et/ou orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement personnel</li> <li>- Originalité et cohérence de la démarche</li> <li>- Adéquation entre intention et réalisation</li> <li>- Respect des consignes et des délais éventuels</li> <li>- Esprit de synthèse</li> </ul>
Conduire une démarche d'initiation à la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager dans un processus de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la musique élargie à d'autres domaines artistiques, pour définir des problématiques d'étude</li> <li>- Articuler sa recherche et sa pratique artistique</li> <li>- Formaliser sa pratique de recherche et en identifier l'apport dans le développement de son identité artistique et professionnelle</li> <li>- Communiquer sur sa démarche et sur ses résultats, en français et dans une langue étrangère</li> <li>- S'autoévaluer</li> <li>- Pratiquer au moins une langue étrangère</li> </ul>	EC et/ou ET Épreuves pratiques, érites et/ou orales Mémoire Dossier Soutenance  ET Épreuve orale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise des outils numériques</li> <li>- Cohérence de la démarche</li> <li>- Intelligibilité de la formalisation</li> <li>- Lien entre la démarche énoncée et le projet artistique et professionnel</li> <li>- Maîtrise des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française</li> <li>- Maîtrise de la terminologie descriptive et critique en matière musicale</li> <li>- Respect des consignes et des délais</li> <li>- Esprit de synthèse</li> <li>- Capacité à développer une argumentation avec un esprit critique</li> <li>- Capacité à nommer, décrire les principaux événements historiques qui permettent la compréhension des esthétiques actuelles, connaître le contexte institutionnel qui régit les conditions d'exercice du métier</li> <li>-aisance dans la compréhension et l'expression écrites et orales dans au moins une langue étrangère</li> </ul>

#### Bloc de compétences n° 3 : Valoriser et développer ses compétences et construire son parcours professionnel

##### 3.1 - Prévention des risques professionnels

Connaître son corps, prévenir les pathologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de sa résistance physique et psychologique</li> <li>- Préservation de son intégrité physique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer sa résistance physique et psychologique</li> <li>- Exercer sa vigilance sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>. la posture corporelle,</li> <li>. l'ergonomie,</li> <li>. la respiration,</li> <li>. la dentition,</li> <li>. l'audition,</li> <li>. l'hygiène alimentaire,</li> <li>. les rythmes biologiques.</li> </ul> </li> <li>- Connaître les ressources pour prévenir et soigner</li> </ul>	EC Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise de conscience des processus corporels</li> <li>- Diagnostic et énonciation des difficultés rencontrées</li> </ul>
---	--	---	--------------------------	--

##### 3.2 - Connaissance de l'environnement socio-professionnel

Élaborer un projet de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des partenaires professionnels</li> <li>- Développement et élargissement des relations et des réseaux professionnels</li> <li>- Recherche des structures de soutien au projet artistique (financement, informations juridiques, etc.)</li> <li>- Identification des prestataires nécessaires à la mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la structuration du secteur professionnel et suivre son évolution</li> <li>- Connaître les différents systèmes de financement</li> <li>- Interpréter un budget</li> <li>- Connaître les processus de production et d'autoproduction</li> </ul>	EC Épreuves pratiques et/ou érites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence de la conduite du projet</li> <li>- Gestion des ressources disponibles pour en tirer le meilleur parti</li> <li>- Traitement global des éléments constitutifs du projet</li> </ul>
----------------------------------	--	---	---------------------------------------	---

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	Tâches	Connaissances, compétences, attitudes	Modalités	Critères
Exploiter le projet de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion dans des processus de diffusion</li> <li>- Accès aux réseaux de distribution phonographiques</li> <li>- Utilisation de moteurs de distribution en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs relevant du secteur de la diffusion</li> <li>- Savoir utiliser les outils en ligne</li> </ul>	EC Épreuves pratiques et/ou écrites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement global de l'ensemble des éléments constitutifs du projet</li> <li>- Réalisation d'une maquette d'enregistrement (jaquette, textes, photos, notice biographique)</li> <li>- Maniement aisé de l'expression orale et écrite</li> </ul>
Suivre l'évolution réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux textes réglementaires (exemples : droit du travail, conventions collectives, propriété intellectuelle, prévention des risques, etc.)</li> <li>- Négociation d'un contrat de travail</li> <li>- Interprétation des autres types de contrats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir se procurer et utiliser les documents et textes en rapport avec l'exercice de sa profession</li> <li>- Être initié aux aspects juridiques et réglementaires de la production, de la diffusion, de l'édition, de l'écriture et des supports musicaux</li> </ul>	EC Épreuve écrite (questionnaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assimilation des connaissances élémentaires</li> </ul>
Développer ses compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès à une formation professionnelle continue</li> <li>- Entretien de son niveau technique individuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dispositifs de formation continue (projet de transition professionnelle (PTP), compte personnel de formation (CPF), validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, etc.) comme outils de développement de son projet professionnel</li> <li>- Maintenir un haut niveau technique et acquérir de nouvelles compétences : <ul style="list-style-type: none"> <li>. s'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques</li> <li>. pratiquer l'auto-formation</li> <li>. suivre l'actualité musicale au plan des différents langages et de leur esthétique</li> <li>. lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel</li> </ul> </li> <li>- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère, à l'oral comme à l'écrit, en priorité l'anglais</li> </ul>	EC Épreuves orales et/ou écrites	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assimilation des connaissances élémentaires</li> <li>- Autonomie dans l'interprétation musicale</li> <li>- Maturité du jeu</li> <li>- Maîtrise de la terminologie musicale et du vocabulaire professionnel dans la langue</li> <li>- Compréhension d'un document en langage courant dans la langue étrangère</li> </ul>

#### Bloc de compétences n° 4 : Élargir son champ de compétences professionnelles

Valoriser sa place au sein d'un ensemble	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interventions ponctuelles dans une situation autre que l'exercice habituel de sa fonction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer d'autres situations professionnelles (musicales telles qu'un ensemble d'une autre géométrie, scéniques, théâtrales, de régie, etc.)</li> </ul>	EC Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active</li> <li>- Implication</li> </ul>
Participer à la promotion de son art	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue avec un public sur un spectacle</li> <li>- Partage des éléments fondamentaux de sa pratique (à l'oral ou à l'écrit)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'inscrire dans une démarche d'action culturelle</li> <li>- Expliquer les intentions du compositeur en adaptant son discours aux publics</li> <li>- Expliciter ses choix esthétiques</li> <li>- Développer les premiers éléments d'une capacité de transmission</li> </ul>	(en option) EC Épreuve écrite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assimilation des connaissances élémentaires en pédagogie fondamentale</li> <li>- Maniement aisé de l'expression écrite</li> </ul>
Proposer des démarches partenariales vers d'autres structures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vers les établissements d'enseignement spécialisé et les acteurs des pratiques en amateur</li> <li>- Vers les établissements d'enseignement scolaire</li> <li>- Vers d'autres établissements culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la structuration du réseau des établissements d'enseignement spécialisé et de la pratique en amateur</li> <li>- Être familiarisé au réseau des établissements d'enseignement général et aux institutions relevant du ministère de l'Éducation nationale</li> <li>- Connaître le réseau de diffusion culturelle</li> <li>- Être force de proposition envers les partenaires potentiels</li> </ul>		
Approcher d'autres esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des manifestations culturelles pluridisciplinaires</li> <li>- Rencontre d'artistes d'autres champs musicaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être initié aux expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline (théâtre, danse, multimédia, etc.)</li> </ul>	EC Épreuves pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication</li> <li>- Prise en compte des caractéristiques des autres expressions artistiques</li> </ul>